

29 juin 2012

Office Central de la Coopération à l'Ecole

Chemin de la Réthourie 32000 AUCH

05.62.61.27.85

ad32@occe.coop

www.occe32.net

L'OCCE pourquoi ?



1. Objectifs de l'école :

- Permettre à chaque élève d'acquérir les connaissances du programme.
- Lutter contre l'échec scolaire
- Éduquer à la citoyenneté (leçons de morale)



2. Charte de la coopération à l'école :

De la coopérative de la classe à la classe coopérative :

Apprendre et vivre coopérativement

1 L'école ... a pour finalités de développement de la personne et la formation du citoyen. Dans cette perspective, l'épanouissement de la personne et les pouvoirs réels du citoyen dépendront, non seulement de la nature des savoirs et des savoir-faire, mais également de la façon dont ils auront été construits.



2a. L'Éducation populaire:

École pour tous...

... école de la réussite pour tous

- 1866 Création de la Ligue de l'enseignement
- 1911 Création des Éclaireurs de France
- 1918-1936 : Freinet, Decroly, Claparède, Montessori, Couzinet, Ferrière, Makarenko, Ferrer, A. Neill, Wallon, J. Zay
- 1921 Le Manifeste coopératif et la Ligue Inter. De l'Éducation nouvelle (puis GFEN)
- 1929 Création de l'Office Central de la Coopération à l'École
- 1936 Centre de vacances → lieu d'éducation (CEMEA)
- 1938 Fédération Nationale des Œuvres Laïques de Vacances d'Enfants et d'Adolescents (FNOLVEA) → JPA



2a. L'Éducation populaire:

École pour tous...

... école de la réussite pour tous

- 1944 Création des Francas (FFC)
- 1946 Foyers ruraux, théâtre populaire, Maison des Jeunes et de la culture
- 1948 Création de l'ICEM



2a. L'Éducation populaire:

Et aujourd'hui ?

Collectif **CAPE**
Collectif des associations partenaires de l'école publique

L'ESPER
L'Économie Sociale Partenaire
de l'École de la République

CLIMOPÉ Comité de liaison des mouvements
pédagogiques et d'éducation



Le conseil national des Associations Éducatives Complémentaires de l'Enseignement Public (CNAECEP) ou G8

2b. Réflexion pédagogique :

L'OCCE est un
mouvement
pédagogique.



2b. Nos objectifs pédagogiques :

- **Rendre des élèves responsables en les faisant participer**
 - ➔ À l'élaboration de projets pour la classe, pour l'école
 - ➔ À la vie quotidienne de la classe, de l'école
 - **Développer par des actions, des projets**
 - ➔ La solidarité entre élèves
 - ➔ Le respect des personnes et de leur travail
 - ➔ La vie coopérative, associative, démocratique,
 - ➔ La citoyenneté
- ... pour de meilleurs apprentissages**



2b. Bilan États Généraux:

- Lanceur de projets... mais pas seulement
- Rompre l'isolement
- Aider à la pédagogie coopérative
- Formation



3. Réflexion pédagogique :

Et les programmes ?



3. Socle commun :

- L'OCCE, pour justifier de ses postes d'enseignants et de son agrément Education Nationale, doit :
 - ➔ s'inscrire par convention (CPO) dans le cadre des programmes et du socle commun de compétences
 - ➔ développer des actions, des projets dans ce cadre
 - ➔ rendre compte de ses activités...
- ... pour l'instant principalement de façon quantitative,



29 juin 2012

3. Socle commun :

P1- Maîtrise de la langue française : Étamine, écrits tournants, journaux scolaires, journal départemental, correspondance, débats...

P2 - Langues vivantes : participation à certaines rencontres langues

P3 - Culture scientifique et technologique : Écoles fleuries, apprendre en jardinant, coop'maths, village de la science...

P4 - Tice : Lire et écrire des images, site Internet...

P5 - Culture humaniste : Droits des enfants (CLDE), Jeu de piste littéraire, Patrimoine, environnement, site artCoopthèque,



3. Socle commun :

P6 - Compétences sociales et civiques : conseils de coop., formation des délégués, agenda coopératif, développement durable, droits de l'enfant, jeux coopératifs, débat philo.

P7 - Autonomie et esprit d'initiative : projets coopératifs



4. Mise en place des coopératives:

La circulaire ministérielle du 23 Juillet 2008 précise ce qu'est une coopérative scolaire :

« La coopérative scolaire est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative. »



4. Nos moyens d'actions :

Pédagogie coopérative avec

- Participation des élèves à la vie de la classe (conseils de coop. travail autonome...)
- Mise en œuvre de projets coopératifs
- Gestion financière



4. Mise en place des coopératives:

- Elles ne peuvent revêtir que deux formes juridiques :
 - ➔ Association autonome type association loi 1901 conventionnée
- ou
- ➔ Section de l'OCCE par affiliation



4. La coopérative autonome :

- Association à part entière, elle a des obligations :
 - ➔ Dépôt des statuts en Préfecture
 - ➔ Elle est dirigée par un conseil d'administration
 - ➔ Elle organise une assemblée générale annuelle
 - ➔ Elle assure ses membres et ses activités
 - ➔ Elle engage la responsabilité civile et pénale de ses dirigeants



4. La coopérative OCCE :

- Section de l'OCCE, elle a des obligations :
 - ➔ Adhérer par classe entière,
 - ➔ Proposer la nomination d'un Mandataire (éventuellement d'un suppléant),
 - ➔ Respecter les directives de l'OCCE,
 - ➔ Rendre compte des activités pédagogiques et comptables,
 - ➔ Informer les parents des activités.
- Section de l'OCCE, elle bénéficie :
 - ➔ De l'encadrement, de l'aide et des conseils de l'OCCE,
 - ➔ De la couverture juridique pour les mandataires et enseignants de chaque section,
 - ➔ De l'agrément national.

5. Argent à l'école, gratuité

- Tous ces projets demandent une gestion financière



5. Structure de l'Ecole :

- L'école n'a pas d'identité juridique
 - ➔ Pas de compte bancaire au nom de l'Ecole
 - ➔ N'est pas personne morale
 - ➔ Pas de représentant juridique autre que l'IEN ou l'IA
- L'enseignant n'est pas comptable public
 - ➔ Pas de responsabilité comptable
 - ➔ Pas de compte bancaire, de facture au nom de l'enseignant
 - ➔ Pas de gestion d'argent public



5. Argent à l'école, gratuité

La coopérative scolaire est habilitée pour la gestion financière.



5. Argent à l'école, gratuité

- Les activités obligatoires ne doivent pas générer de sollicitation auprès des familles.
- Chaque coopérative peut effectuer 6 manifestations à but lucratif par année civile.
- La participation des familles en début d'année doit être justifiée, expliquée.
- Toute participation est facultative.



5. Argent et responsabilité :

- La coopérative est gérée par le Conseil des maîtres, les décisions sont collectives et concrétisées par le mandataire.
- Le directeur n'est pas prioritairement mandataire, au contraire.
- Tout engagement pris au nom de la Coopérative engage la responsabilité de l'OCCE et de son président donc :
 - Pas de contrat de travail
 - Pas de convention ou tout autre contrat
 - Pas d'engagement pluri-annuel
 - Peu (ou pas) de subventions municipales



6. Assurances

- L'OCCE, comme toute association, a l'obligation d'assurer ses membres et ses activités.
- La MAIF et la MAE ont élaboré un contrat unique qui a pris effet en septembre 2010.
- Pour l'instant, la coopérative n'a pas à supporter :
 - ➔ l'assurance des matériels municipaux,
 - ➔ les frais liés à des incidents (vols, vandalisme, ...)
 - ➔ les frais liés à des accidents qui ne la concernent pas.



7. Responsabilités

- Le mandat confié au mandataire concerne
 - ➔ le suivi comptable de la coopérative
 - ➔ La liaison avec l'Association Départementale OCCE
 - ➔ Le fonctionnement statutaire de la coopérative
- Les responsabilités bancaires, civiles et pénales des coopératives sont portées par les représentants départementaux de l'OCCE, donc
 - Pas de signature de contrat ou de convention
 - Pas de dépôt de plainte
 - Pas de modification du compte bancaire



7. Relations avec d'autres associations :

- La coopérative est statutairement encadrée par des enseignants.
- La coopérative peut faire des dons dans le cadre des campagnes officielles de l'Education Nationale :
 - Quinzaine de l'école publique
 - Campagne de la JPA
- La participation à d'autres campagnes ou les dons à d'autres associations sont possibles après accord du Conseil d'Administration



8. Fonctionnement de l'OCCE

- Adhésion :
 - L'adhésion se fait par classe à effectif plein, il est plus simple que toutes les classes d'une même école adhèrent.
 - L'enseignant propose un projet pédagogique coopératif aux parents. Il décide d'adhérer à l'OCCE.
 - La cotisation est de 1,50 € par adhérent.
 - Pour chaque coopérative, un enseignant devient "mandataire", il assure le bon fonctionnement de la coopérative et la liaison avec l'OCCE. Il peut bénéficier d'une formation.



7. Fonctionnement de la coopérative :

- La coopérative fonctionne par :
 - Une implication des enseignants qui gèrent la coopérative sur des décisions prises en Conseil des Maîtres.
 - Une implication des élèves par la tenue d'un Conseil de Coopérative de classe selon des principes définis par l'enseignant.
 - Un Conseil de coopérative d'Ecole regroupe des représentants de chaque coopérative de classe.



8. Fonctionnement pédagogique :

- Le Conseil de coopérative de classe est un lieu de débat avec et entre les élèves.
- Nous préconisons que d'autres moments de parole soient mis en oeuvre :
 - ➔ Le quoi de neuf
 - ➔ Les règles de vie
 - ➔ Le débat philosophique
 - ➔ Les activités de l'agenda coopératif
 - ➔ Les jeux coopératifs
 - ➔ Une pédagogie coopérative globale



8. Fonctionnement comptable

- La comptabilité de la coopérative est tenue sur un support de l'OCCE :
 - Logiciel comptable : Compta'Coop
 - Feuilles de calcul téléchargeables
 - Cahier de comptabilité
- Un point comptable doit être intégré à chaque conseil d'école.
- Un compte-rendu est envoyé en Septembre à l'OCCE, il est signé par des parents d'élèves qui vérifient la comptabilité par sondage.
- 10 coopératives, tirées au sort lors de l'AG, sont contrôlées chaque année.



7. Fonctionnement bancaire

- Le mandataire n'a pas autorité sur le compte bancaire, il ne peut pas le modifier ni souscrire d'options supplémentaires.
- Toute demande ou réclamation auprès de la Banque doit être transmise d'abord à l'OCCE. Les agents locaux de la Banque ne sont pas au fait des conventions signées.
- Il peut y avoir pour chaque coopérative un mandataire et un mandataire suppléant.
- Le délai minimum pour changer de mandataire est de 10 jours.



9 Vie associative de l'AD OCCE 32

- La politique de l'AD OCCE 32 est décidée par
 - L'assemblée générale annuelle
 - Elle réunit environ 20 personnes en Février
 - Un petit nombre de personnes bénéficie d'un grand nombre de procuration de vote.
 - Le Conseil d'administration
 - Il comprend 15 enseignants, 9 sont en activité.
 - Il se réunit environ 6 fois par an.



29 juin 2012

Office Central de la Coopération à l'Ecole

Chemin de la Réthourie 32000 AUCH

05.62.61.27.85

ad32@occe.coop

www.occe32.net

Dans le Gers en 2010-2011 :

- 13 241 élèves,
- 227 coopératives (5 collèges et lycées, 4 instituts).

Une secrétaire administrative

Un animateur pédagogique



Les projets de l'AD 32

- Théâ
- Jeu de piste littéraire
- A la découverte du patrimoine gersois
- Écrits tournants
- Coop'Maths
- INFOS ÉCOLOS 32
- Agenda coopératif
- Jeux coopératifs (mallette)



Les projets de l'AD 32

- Projet audiovisuel (éco-citoyenneté)
- Ecoles fleuries
- Etamine
- Semaine Droits de l'enfant
- Semaine de la coopération



29 juin 2012

www.occe32.net



29 juin 2012



PROJETS	PROJETS (suite)	Productions CLASSES	ENSEIGNANTS	ADMINISTRATION	GESTION	OCCE	CONTACTS
-------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------	--------------------------------	-------------------------	----------------------	--------------------------

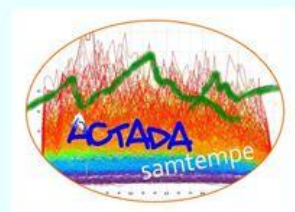
Les élèves ont accès aux premières fiches de notre **Fichier Documentaire Coopératif** sur le patrimoine gersois ▼

Inscription
aux projets



Du 19 au 24 mars 2012, quelle semaine !

Semaine de la Coopération à l'école	Semaine de la Presse et Médias dans l'école	Semaines de l'Éducation contre les discriminations et le racisme
La 10e semaine de la coopération à l'école.	Le journal scolaire dans ma coopé ? Bonne idée.	



Avec votre classe coopérative, participez à la **PREMIERE ACTION REGIONALE** de l'OCCE :

PHOTOGRAPHIEZ "LA COOPERATION A L'ECOLE" le 23 MARS à 15 h 00

Actada Samtempe : Une action tous ensemble ! (occitan-esperanto)

Pour afficher le projet cliquez sur le logo ci-dessus.

Les nouveautés sur le site depuis janvier 2011

États généraux de la coopération à l'école.	ACTADA samtempe	Semaine des droits de l'enfant
---	---------------------------------	--



Au sommaire du n° 227 (mars-avril 2012)

- Printemps des poètes : Prête moi ta plume... je te prêterai mon imaginaire.(AD65)
- Élève, acteur, auteur ou sujet (Sylvain Connac)

29 juin 2012



PROJETS	PROJETS (suite)	Productions CLASSES	ENSEIGNANTS	ADMINISTRATION	GESTION	OCCE	CONTACTS
---------	-----------------	---------------------	-------------	----------------	---------	------	----------

EXPRESSION/CREATION

Les élèves ont accès aux premières fiches de notre **Fichier Documentaire Coopératif** sur le patrimoine gersois ▼

[Théâ](#)

Inscription
aux projets



[Etamine](#)

[Jeu de piste littéraire](#)

Écrits tournants

Du 19 au 24 mars 2012, quelle semaine !

Journal scolaire

[Coopération à](#)

[Semaine de la Presse et Médias dans l'école](#)

[Semaines de l'Éducation contre les discriminations et le racisme](#)

AudioVidéo

[Coopération à](#)

[Le journal scolaire dans ma coopé ? Bonne idée.](#)

Droits des enfants (Semaine)

ECO-COOP / EDD :

Ecoles fleuries

Infos Ecolos 32

Agenda 21 des coops

LA COOPERATION :

Agenda coopératif

Jeux coopératifs

Semaine de la coop

Coop au quotidien

Avec votre classe coopérative, participez à la PREMIERE ACTION REGIONALE de l'OCCE :

PHOTOGRAPHIEZ "LA COOPERATION A L'ECOLE" le 23 MARS à 15 h 00

Actada Samtempe : Une action tous ensemble ! (occitan-esperanto)

cliquez sur le logo ci-dessus.

Les nouveautés sur le site depuis janvier 2011

[États généraux de la coopération à l'école.](#)

[ACTADA samtempe](#)

[Semaine des droits de l'enfant](#)

29 juin 2012

Office Central de la Coopération à l'Ecole



AD-OCCE 32

Chemin de la Réthourie 32000 AUCH

05.62.61.27.85

ad32@occe.coop

www.occe32.net

Merci de votre attention.